



GUIDE DU PARTENAIRE 2020

destination
Auxerre
et l'auxerrois

Qui sommes nous ?

L'Office de Tourisme assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de l'agglomération auxerroise, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme. (Article L133-3)

NOM

Office de Tourisme de l'agglomération
auxerroise

STATUT ADMINISTRATIF

Etablissement Public à caractère Industriel et
Commercial

ZONE DE COMPETENCE

La communauté de l'Auxerrois (29 communes) :
Appoigny, Augy, Auxerre, Bleigny-le-Carreau,
Branches, Champs-sur-Yonne, Charbuy,
Chevannes, Chitry-le-Fort, Coulanges-la-Vineuse,
Escolives-Sainte-Camille, Escamps, Gurgy, Gy-
l'Evêque, Irancy, Jussy, Lindry, Monéteau,
Montigny-la-Resle, Perrigny, Quenne, Saint-Bris-le-
Vineux, Saint-Georges-sur-Baulche, Vallan, Venoy,
Villefargeau, Villeneuve-Saint-Salves, Vincelles,
Vincelottes.

SIEGE ADMINISTRATIF

7 place de l'Hôtel de Ville
89000 Auxerre

DATE DE LA MISE EN OEUVRE

01 Novembre 2016

FONCTIONNEMENT

Un comité de direction composé de 21
membres : 13 élus de l'agglomération
auxerroise et 8 socio-professionnels.

COLLECTIVITE

L'Office de Tourisme dépend de la
communauté d'agglomération de l'Auxerrois.



communauté
de l'auxerrois



Offices de
Tourisme
de France

Les actions et les missions de l'Office de Tourisme en quelques chiffres

50 000

Personnes reçues à l'Office de Tourisme

3

Conseillers en séjour trilingues

20 000

Guides touristiques édités

10

C'est le nombre de langues dans lesquelles est édité le document d'appel

88673

Visiteurs sur le site internet

3 691

Abonnés sur le compte Instagram

7625

Abonnés sur la page Facebook

1 000

Brochures groupes éditées

150

Dossiers groupes aboutis en 2019, qui ont amené 5383 visiteurs sur le territoire

21

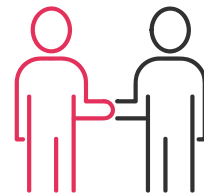
Actions de promotion menées en 2019

296 professionnels de 14

Nationalités rencontrées

L'accueil

A présent recentré en cœur de ville en un seul point d'information l'Office de Tourisme multiplie les actions pour accueillir et conseiller les visiteurs et les locaux, promouvoir votre activité. En tant que partenaire de l'Office de Tourisme l'équipe Conseil en Séjour accroît votre visibilité en recommandant votre établissement en priorité.



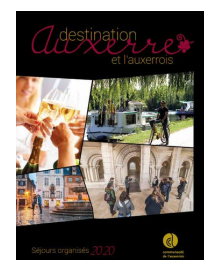
Le numérique

Indispensables de nos jours, ces outils et notamment **le nouveau site internet mis en ligne en septembre 2019 avec son outil de conseil en ligne** permettent de communiquer sur internet et les réseaux sociaux en valorisant les professionnels du tourisme et la destination tout en touchant un public plus large et diversifié. Les réseaux sociaux sur lesquels l'Office de Tourisme est présent affichent de très bon résultats, en effet le nombre d'abonnés est en constante évolution.



Agence Destination Auxerre

Elle conçoit et commercialise, à destination de la clientèle groupe et affaires (associations, autocaristes, comités d'entreprises, scolaires...) des produits touristiques qui mettent en avant vos établissements. Ces produits sont présentés et mis en avant dans la brochure professionnelle.



La promotion

Ce service fait la promotion de la destination tout au long de l'année en participant à : des éductours avec des tours opérateurs et des agences de voyages du monde entier, des salons, des démarchages... Libre accès aux fichiers pour les partenaires.



Pourquoi devenir partenaire ?

Les 7 bonnes raisons de rejoindre l'Office de Tourisme :

- augmenter votre visibilité auprès du grand public dans notre bureau d'information au centre ville en déposant votre documentation (flyers, cartes de visite, etc...)
- **accroître votre visibilité sur le nouveau site internet de l'Office de Tourisme et les réseaux sociaux**
- diffuser vos animations ou actualités sur les supports de communication de l'Office de Tourisme
- valoriser votre activité auprès des particuliers et réservation de prestations pour les groupes accueillis par l'Office de Tourisme
- bénéficier d'une mise en avant de votre établissement lors des accueils de journalistes, éducteurs et des actions de promotion
- mise à disposition de la documentation touristique (guides, plans....) pour votre établissement
- participer aux ateliers proposés par l'Office de Tourisme (e-réputation, formalités administratives, formation sur Decibelles Data la base de données régionale,...)

Les formules du partenariat 2020

Vous souhaitez devenir partenaire ? L'Office de Tourisme vous propose deux formules.

La formule "essentielle" qui vous donnera accès aux services indispensables.

Ou la formule "prestige" et son accompagnement personnalisé. Voir le détail de l'offre ci-dessous.

Axes	Avantages	Formule Essentielle	Formule Prestige
Accueil	Mise en avant avec un visuel dans la rubrique "Hébergement-Restauration" du guide touristique pour les prestataires proposant cette activité (édition diffusée à 20 000 exemplaires dont 5000 en anglais)	x	x
	Mise à disposition des éditions de l'Office de Tourisme pour vos clients	x	x
	Mise en avant de vos brochures à l'Office de Tourisme	x	x
	Possibilité de diffuser une vidéo de votre établissement		x
	Remise de 10% sur les insertions publicitaires dans le guide touristique		x
Numérique et Digital	Valorisation de votre activité sur les 3 versions du nouveau site internet (français, anglais et allemand)	x	x
	Promotion de votre activité sur la page Facebook (7625 abonnés) de l'Office et sur le compte Twitter (2446 abonnés) 2 fois par an		x
	Mise en valeur de votre activité grâce à la publication d'un coup de cœur en page d'accueil du site internet 2 fois par an		x
	Mise valeur de votre établissement ou activité sur la Newsletter mensuelle une fois par an (3455 abonnés)		x
	Possibilité de faire réaliser une "Story" Instagram dans votre établissement ou activité afin de promouvoir votre activité, celle-ci sera visible pendant un an sur le compte de l'Office. (3691 abonnés)		x
	Nouveauté 2020: possibilité d'être présent sur la page d'accueil du nouveau site Internet sous forme de publicité (fenêtre pop up) pendant une semaine		x
Service réceptif	Réservation en priorité de vos prestations pour l'accueil de groupes	x	x
Promotion et accompagnement	Participation aux actions de promotion (mise en avant de votre établissement pour les accueils de presse, les éducteurs...)	x	x
	Accès au fichier de contacts		x
	Accompagnement personnalisé: traduction de quelques lignes en allemand et anglais pour votre site internet ou autre support de communication		x
	Nouveauté 2020: participation aux ateliers organisés par l'Office de Tourisme (formation sur Decibelles Data la base de données régionale, formalités administratives, réseaux sociaux)	x	x
	Promotion de votre 2ème activité offerte		x

REPUBLIQUE FRANCAISE / DEPARTEMENT DE L'YONNE

**AUXERROIS TOURISME –OFFICE DU TOURISME DE L'AGGLOMERATION
AUXERROISE**

CONVENTION PARTENARIAT 2020 N°.....P du

Vu les articles R 2231-31 à R 2231-52 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L 133-1 à L 133-10 du Code du Tourisme,
Vu la délibération du Comité de Direction de l'EPIC du 22 septembre 2016 et la convention signée
avec la Communauté d'Agglomération Auxerroise,
Vu l'article 2 des statuts de l'EPIC Office du Tourisme de l'Auxerrois,
Vu l'arrêté préfectoral N°PREF/DCPP/SRCL/2016/0356 en date du 9 Août 2016,
Vu la délibération N°1 du Comité de Direction du 10 octobre 2019.

ENTRE : L'Office de Tourisme, représenté par sa directrice en exercice, Madame Annick SOTO

D'une part,

ET

Société :

Adresse :

.....

N°SIRET :

Représentée par :

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{ER} : OBJET

L'Office de Tourisme s'engage à réaliser les prestations de la formule choisie par le partenaire
détaillée au verso et visant à assurer la promotion du territoire.

ARTICLE 2 : CLAUSES FINANCIERES

En contrepartie, le partenaire s'engage à régler à l'Office de Tourisme le coût de la prestation
conformément à la délibération susvisée.

Deux moyens de paiement :

- *Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public et à envoyer à l'Office de Tourisme, 7
place de l' Hotel de Ville 89000 Auxerre*
- *Paiement par Virement bancaire : IBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 0022
Bic: BDFEFRPPCCT*

ARTICLE 3 : CONDITIONS TARIFAIRES**DETAIL DE LA PRESTATION PARTENARIAT 2020**

ETABLISSEMENTS	Formule <i>PRESTIGE</i>	Formule <i>ESSENTIELLE</i>
HOTEL non classé 1* 2*.	☐ 250 €	☐ 150 €
HOTEL 3* 4*.	☐ 300 €	☐ 200 €
HOTEL 5*.	☐ 350 €	☐ 250 €
HOTEL RESTAURANT  Forfait en sus 90 €.	☐ 90 €	☐ 90 €
RESTAURANT, GITE, CHAMBRE D'HOTE, MEUBLE, CAMPING, SITE TOURISTIQUE, VITICULTEURS, ACTIVITE DE LOISIRS ET ACTIVITE SPORTIVE.	☐ 240 €	☐ 140 €
COMMERCE, ARTISANAT, CAFE (nécessaire pour participer à GARCON LA NOTE).	☐ 180 €	☐ 80 €
MOYENNE ET GRANDE SURFACE, BANQUE, ASSURANCE, ENTREPRISE, SOCIETE DE SERVICES...	☐ 290 €	☐ 240 €

☐ **INSERTION PUBLICITAIRE**

INSERTION PUBLICITAIRE DANS LA BROCHURE TOURISTIQUE	Formule <i>PRESTIGE</i> *	Formule <i>ESSENTIELLE</i>
¼ PAGE	☐ 171 €	☐ 190 €
½ PAGE	☐ 270 €	☐ 300 €
PAGE ENTIERE	☐ 495 €	☐ 550 €

*** Dans le cadre de la formule prestige le tarif comprend une réduction de -10% sur l'insertion publicitaire.**

TOTAL PRESTATION	Formule <i>PRESTIGE</i>	Formule <i>ESSENTIELLE</i>
PARTENARIAT 2020	€	€
INSERTION PUBLICITAIRE	€	€
	€	€

- a. La commande ne sera effective qu'à réception de la présente convention dûment signée accompagnée de son règlement.

Fait en 2 exemplaires à Auxerre le

La directrice ANNICK SOTO

Le PARTENAIRE